



la bonne

*n. 42 No 2*

parole

FNSJB

# LA BONNE PAROLE

FONDÉE EN 1913

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE  
SAINT-JEAN-BAPTISTE

CE QU'ELLE EST

un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises :

un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur :

un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Canada et États-Unis : .....\$1.00 par an  
Le numéro .....25c

---

LA FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE  
FONDÉE EN 1906

*Fondatrices :* Madame Henri Gérin-Lajoie et Madame F.-L. Béique.

*Aumônier :* Mgr Laurent Morin, P.A., V.G.

*Bureau de direction :* Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale ; Mme Edmond Brossard, vice-présidente ; Mme Albert Dupuis, vice-présidente ; Mlle Georgette LeMoyne, secrétaire générale ; Mme Henri Vautelet, trésorière générale ; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste ; Mme Eustache Letellier de Saint-Just ; Mme R.-A. Bouthillier ; Mme Arthur Berthiaume ; Mme Tancrede Jodoin ; Mlle Hedwige Lefebvre ; Mme J.-A. Molleur ; Mlle Marie-Ange Madore ; Mme P.-A. Robichaud ; Mlle Alma Champoux ; Mlle Emma Douenard ; Mme J.-E. L'Espérance ; Mlle Émérentienne Chagnon ; Mlle Marie-Girard ; Mlle Madeleine Thibaudeau ; Mlle Marie-Claire Daveluy ; Mlle Yvette Vanier ; Mlle Mireille Éthier ; Mlle Gabrielle Labbé ; Mme F.-X. Dupuy ; Mme J.-B.-A. Michaud ; Mlle Patricia Lavallée ; Mme Basile Bernardi.

*Oeuvres affiliées :* Le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine ; l'Assistance Maternelle ; les Écoles Ménagères Provinciales ; la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises ; les Cercles des Fermières de la Province de Québec ; la Cour Jeanne-Mance ; l'École d'Éducation familiale et sociale.

*Fédérations et sections paroissiales :* Saint-Stanislas ; Saint-Lambert ; Saint-Ambroise ; Saint-Laurent ; Saint-Vincent-Ferrier ; Centre de Couture.

*Associations professionnelles :* Employées de magasin ; Employées de bureau ; Femmes d'affaires ; Aides-Maternelles ; la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses Sections ; La Nativité de la Sainte-Vierge, Hochelaga, Lachine.

*Comités :* Comité des Oeuvres Économiques ; Comité de la Visite des Hôpitaux ; Comité de l'Économie Domestique ; Comité des Questions Nationales ; Comité de la Protection de la Jeune Fille.

---

AUTORISÉ COMME ENVOI POSTAL DE LA DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES,  
O T T A W A

# LA BONNE PAROLE

REVUE TRIMESTRIELLE

Volume XLII

(AVRIL - MAI - JUIN, 1952)

No 2

## SOMMAIRE

\*

*En préparant le Troisième Congrès  
de la Langue Française*

### NOTRE HÉRITAGE CULTUREL

QU'Y ONT APPORTÉ LES FEMMES?

par

*Marie-Claire Daveluy* 2

\*

Jubilé de Diamant, poésie 15

*Blanche Lamontagne-Beauregard*

Critiques constructives et A.C.C. 16

*Estelle LeBlanc*

Double pèlerinage à Troyes en 1950 19

*Mère Ste-Madeleine du Sacré-Cœur, C.N.D.*

La Familiale, activités féminines des coopératrices 25

*Berthe Louard*

Les humbles tâches 26

*Stella*

Avant et Après *Rerum Novarum* 28

*Albert Maréchal*

*En préparant le Troisième Congrès  
de la Langue Française.*

## NOTRE HÉRITAGE CULTUREL

QU'Y ONT APPORTÉ LES FEMMES ?

LIMINAIRE. — Puisque cet héritage séculaire ne doit pas cesser de s'accroître et que nul d'entre nous n'en ignore la valeur, pourquoi n'en pas détacher, en ces jours de méditation nationale, la part substantielle qu'y ont prise les femmes ? Cela nous permettra peut-être d'aiguiller avec plus de justesse l'effort créateur de l'avenir. Sans doute, nous ne présenterons qu'une vue d'ensemble assez rapide au sujet ; elle n'éclairera qu'une partie des tableaux présentés. Mais l'évocation de quelques fortes personnalités, le souvenir de certains gestes d'édification et de salut, laisseront deviner tout ce que les coins d'ombre des toiles contiennent encore d'action et d'exemples. Le bien rayonne en profondeur, et certaines de ces lueurs ne brillent parfois qu'aux heures providentielles.

Persuadons-nous bien que ce défilé de Canadiennes agissantes ne doit susciter en nous ni orgueil puéril, ni indifférence aimable, mais produire une vigoureuse réaction chassant toute tendance à notre propre inaction. Notre tâche ne s'achèvera peut-être jamais puisque nous voulons atteindre quelque sommet pour nous y fixer en permanence. Souvenons-nous de ce conseil adressé à toute génération de bonne volonté : **nulle n'a le droit de transmettre l'héritage reçu des anciens sans l'avoir enrichi dans la mesure de ses moyens.** C'est le bien de tous et tous doivent exercer leur vigilance autour de trésors qui assurent, chez nous, la pérennité française et catholique.

ON POSE LES ASSISES — 1617.

Nous ne pouvons encore parler de culture intellectuelle à l'époque de Marie Rollet de Louis Hébert. Au foyer des colons-fondateurs, il importait de veiller aux premières nécessités de la vie. Et cependant, avec ces recrues de choix que Champlain amenait en 1617, c'est un reflet de la civilisation française qui pénétrait au Canada. C'est la langue de Paris que parlaient ces époux à leurs enfants, à Champlain, aux missionnaires, des récollets et des jésuites fort cultivés. Ces apothicaires de la capitale

qui possédaient un petit bien au soleil se montraient en outre assez bien renseignés dans quelques domaines : religion, histoire naturelle, chimie, art ménager. Marie Rollet apportait donc une aide pédagogique précieuse aux religieux, quand ceux-ci organisèrent l'enseignement destiné tant aux petits Français qu'aux jeunes sauvages. Le frère Gabriel Sagard, le récollet historien, le Père Paul Le Jeune, le jésuite écrivain, nous ont conservé des propos charmants de Marie Rollet. Elle a vraiment contribué à poser les pierres fondamentales de la culture religieuse et française chez nous, et cela, avec cette grâce parisienne que même de très petits bourgeois comme Marie Rollet et Louis Hébert ne manquaient point d'imprégner leurs gestes. Champlain qui visitait sans cesse cette famille, devait s'en montrer tout aussi ravi que de leurs pommiers en fleurs venus de la Normandie.

### LES COUVENTS S'OUVRENT — 1639.

Puis, les assises se consolidèrent à l'arrivée des grandes moniales enseignantes : ursulines et hospitalières de Saint-Augustin, car celles-ci se firent à la fois, catéchistes et infirmières, durant de longues années. Quelle richesse le savoir d'une femme cultivée, d'une mystique, d'une sainte, comme cette religieuse Marie de L'Incarnation, fut en mesure d'offrir à la première génération de Canadiennes. Marie de L'Incarnation avait, accoutumé de dire : « Le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence ». Pour nous, que le recul de trois siècles rend aptes à bien juger, nous lui donnons raison, mais en insistant sur la plus forte preuve appuyant son assertion. La Providence a su choisir des âmes éminentes pour veiller sur notre pays et l'initier à la foi. Le beau verbe de France, celui de la fille aînée de l'Église, résonnait avec quelle pureté d'accent sous les chênes et les frênes séculaires de Québec, à partir de 1639. Bientôt, dans ses *lettres*, la première supérieure des Ursulines, pouvait déclarer : « C'est à l'endroit des filles françaises que nous sommes le plus utiles, il n'y en n'a pas une qui ne passe par nos mains ». Ce qui fit naturellement dire des petites Canadiennes, de ces temps « qu'elles étaient de vraies dames françaises pour l'éducation et les manières ».

Et nous n'oublions pas qu'auprès de la grande Ursuline s'agite prie, catéchise, joue en souriant de la viole, cette délicieuse grande dame normande, Madame de la Peltrie, ancêtre de nos femmes

du monde collaborant aux œuvres éducatrices et charitables ; tout en versant leur or. Madame de la Peltrie, voilà un don nouveau du « Christ, qui aime les Francs », et leur action civilisatrice chrétienne, en quelque lieu du monde que de tels apôtres aillent planter leur tente.

### UNE FLEUR DE HAUTE SPIRITUALITÉ — 1695.

Comment expliquer la vocation magnifique de Jeanne Le Ber, cette Canadienne comblée de tous les dons temporels et spirituels ? Instruite par les Ursulines où elle comptait une tante paternelle, elle était recherchée pour sa grâce et sa réserve beaucoup plus que pour la fortune dont elle disposait. Avec Jeanne Le Ber, c'est vraiment un sommet spirituel qui est atteint chez nous. Le 5 août 1695, alors que l'héroïque jeune fille pénètre dans sa cellule de recluse, il semble que le Ciel accorde au Canada, à Ville-Marie en particulier, un rare privilège, celui d'une âme, d'une admirable mystique, qui peut symboliser par la richesse de sa vie intérieure, vouée à la contemplation, tout l'effort d'un groupe de fondateurs qui avaient hiérarchisé les deux grandes passions de leur vie : le service de Dieu et celui de la France civilisatrice.

Ainsi, qu'écrivait, par exemple, Champlain en marge de ses récits d'exploration : « Le salut d'une âme vaut plus que la conquête d'un empire ». Louis Hébert, le premier colon, déclarait sur son lit de mort : « J'ay passé les mers pour venir secourir les sauvages plutôt que pour aucun intérêt particulier ». Maisonneuve, Closse et tous les Montréalistes fauchés, « couchés dessus le sol, à la face de Dieu », n'avaient-ils pas saisi leurs armes pour que vivent les causes qui avaient créé l'île de Notre-Dame : convertir et civiliser les sauvages ? Bien avant eux, deux grands amis de Dieu, Jérôme Le Royer de la Dauversière et Jean-Jacques Olier recevaient du Ciel l'inspiration de fonder le poste de Montréal. La Sainte Famille et l'adorable Victime eucharistique y seraient honorés par-dessus tout.

Et ces autres colons, remplis de vaillance, presque tous sans reproche, ces gardiennes de foyer, ces religieux et ces religieuses ? Chacun d'eux ne le cédait à personne, en fait, de solidarité apostolique, ou en entreprises fécondes. Et partout, avec eux, résonnait le doux parler de France, dans les occupations journalières, auprès des berceaux, dans l'enseignement, dans l'expression d'une foi vécue intégralement.

Jeanne Le Ber, avec sa vie dépouillé, sa solitude, ses lèvres closes, ses bras constamment levés pour la prière, représente cet état de perfection, *de haute culture spirituelle*, que seuls un siècle de foi brûlante et le voisinage quotidien du martyr pouvaient rendre possible. La Providence consacrait en la liliale adoratrice de 1695, l'intelligente ferveur eucharistique des fondateurs du Canada, de ceux en particulier, peut-être, de Ville-Marie, les Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal.

Enfin, retenons bien que Jeanne, comme tant de mystiques, gardait le sens du réel et discernait vite où son geste secourable devait se porter. A la fin de sa vie, sa générosité s'exerça en faveur de la culture générale féminine, telle qu'on l'entendait, bien entendu, au Grand Siècle. A ces fins, elle attribua, par contrat, les derniers capitaux dont elle disposait, à l'entretien et à l'instruction de sept pensionnaires au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Elle en avait si profondément aimé la fondatrice, la bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

La mystique transformait donc, à sa mort, quelque chose de l'héritage paternel en un « héritage culturel » dont bénéficierait la jeunesse féminine du pays sur lequel elle veillait déjà par la prière. La cousine de Pierre Le Moyne d'Iberville avait transposé dans l'ordre du divin le tempérament héroïque de la famille, son cœur de feu, sa générosité envers tous.

#### NOS PREMIERS AUTEURS FÉMININS — 1697-1716.

Sœur Marie Morin, u.h., 1649 - 1731

Madeleine de Verchères, 1678 - 1747

Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace, 1650 - 1723.

---

Bien entendu, il s'agit ici d'auteurs d'origine canadienne. La France, par exemple, réclamera toujours avec raison une Marie de l'Incarnation. Elle comptait 40 ans à son arrivée au Canada et devait sa formation spirituelle et littéraire, très achevée, au milieu tourangeau où elle avait vécu.

La première Canadienne qui a tenu une plume chez nous, c'est bien, sans contredit, sœur Marie Morin, hospitalière de Saint-Joseph, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'est une québécoise

de naissance. Sa famille touche de près à celles des premiers colons. Hélène Desportes, sa mère, se déclarait la veuve de Guillaume Hébert, fils de Marie Rollet, lorsqu'elle épousa Noël Morin. La jeune fille étudia chez les Ursulines avant d'entrer en 1661, au cloître Montréalais. Elle vécut dans la société de Jeanne Mance et des mères de Brésoles, Macé et Maillet, venues de France en 1659. Elle accueillait souvent, à l'hôpital, le gouverneur, Paul de Chomedey de Maisonneuve, le bienfaiteur et l'ami de la maison. Fort intelligente, très curieuse, comme elle l'avoue elle-même, sœur Morin observait, écoutait et enregistrait tout. Aussi, elle n'eut qu'à puiser dans ses souvenirs, le jour où elle se prit à évoquer les commencements de Ville-Marie et de l'Hôtel-Dieu. Les deux histoires se confondaient étant l'œuvre, toutes deux, du saint de la Flèche, Jérôme Le Royer de la Dauversière.

Les Annales de sœur Morin, depuis leur utilisation par Étienne-Michel Faillon, l'historien-sulpicien, gardent leur valeur historique incontestable, malgré plusieurs inexactitudes. La bonne moniale, d'ailleurs, ne se décida à écrire qu'après les demandes réitérées des Hospitalières des Maisons de France. Elle ne se sentait guère rassurée en face d'une tâche où la littérature aurait droit d'entrée. Quelle préparation pouvait-elle invoquer ? Mais comme il arrive, parfois, à celles qui causent avec verve et bon goût, et qui ne se guident point en prenant la plume, elle réussit à narrer, non sans grâce, ce dont elle avait été témoin. J'ai dit et redit que nul portrait de Paul de Chomedey de Maisonneuve me paraît aussi bien tracé que celui de sœur Morin. Et ce n'est pas la seule figure qu'elle ait dessinée avec une vérité émouvante.

*Sœur Morin*, ajouterai-je encore, doit être considérée comme le premier écrivain d'origine canadienne. On mentionne parfois le nom de Pierre Boucher, mais il était né en France et débarquait chez nous à l'âge de quatorze ans.

Le deuxième auteur : Madeleine de Verchères, l'héroïne de 1692, a écrit deux narrations autobiographiques. Elle y tient le premier rôle, la vedette, et ne voile guère sa satisfaction, semble-t-il, mais malgré cette naïve suffisance, le style possède une vie intense et s'encadre dans un milieu seigneurial des plus véridiques. Les deux *Relations de Madeleine de Verchères*, portent les dates de 1699 et de 1726. Elles sont écrites de sa main et conservées dans

la Collection Moreau de Saint-Méry, en France. Nous en avons une copie imprimée au Canada. Elle a paru dans le *Supplément du Rapport des Archives fédérales, pour l'année 1899*.

Le troisième auteur féminin, c'est de nouveau une religieuse hospitalière, Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace, de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle entra au cloître en 1662. Cette petite fille des Juchereau et des Giffard, arrivés au Canada en 1634, fut une moniale remarquable. Imposante, avec de beaux traits imprégnés de bonté, elle nous retient volontiers devant le tableau qui la représente dans le grand habit des Chanoinesses de Saint-Augustin. Administratrice entendue aux affaires, possédant du jugement, un esprit persuasif, agréable et très perspicace, elle comprit vite l'importance que prendraient peu à peu les souvenirs qu'elle avait recueillis des Mères fondatrices de 1639, et auxquels elle avait ajouté les siens. Ces récits une fois réunis et signés du nom des témoins oculaires établiraient avec assez d'exactitude, non seulement l'histoire de l'Hôtel-Dieu, mais aussi celle des tous premiers temps de la colonie. Lorsque Mère Juchereau se décida à fonder, pourtant, dans un manuscrit unique et définitif tous les écrits en sa possession, la crainte de ne pas être à la hauteur de la tâche littéraire lui fit demander l'assistance d'une jeune religieuse de talent, née et formée en France, Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène.

Le manuscrit cependant est signé du seul nom de Mère Juchereau de Saint-Ignace ; aussi, dans la préface qui présente l'ouvrage, Mère Juchereau emploie constamment le pronom « je ». Avait-on jugé que les matériaux historiques fournis avaient une valeur supérieure au travail laborieux, et créateur, lui aussi jusqu'à un certain point, du style agréable et généralement correct de Mère Duplessis de Sainte-Hélène ? Dom Jamet, dans son édition critique des *Annales* (Montréal, 1939), place les religieuses sur le même rang. Ce sont deux auteurs collaborant à une même œuvre. On peut se demander si nous avons le droit d'agir ainsi. Nos exigeantes mais sûres méthodes historiques se refusent certainement à aller à l'encontre de ce que les documents ont voulu nous présenter.

Sœur Morin, Madeleine de Verchères, Mère Juchereau de Saint-Ignace, voilà trois personnalités féminines qui ont enrichi pertinemment « NOTRE HÉRITAGE CULTUREL » à la fin du XVIIe et au

commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. La composition du manuscrit des *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, commencée vers 1717 a dû se terminer, croit-on, quelques années plus tard, en 1721. C'est du moins l'avis du distingué bénédictin, Dom Albert Jamet.

LA LANGUE QUE PARLAIENT NOS AIEULES  
au XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

MADAME BÉGON et SES *LETTRES*.

Nous possédons des témoignages précieux sur le français dont nos aïeules faisaient usage durant ces années où l'on parle avec honneur de la civilisation de la Nouvelle-France. Tous connaissent ce qu'en ont dit Claude Le Roy Bacqueville de la Potherie, le Père de Charlevoix, jésuite, l'ingénieur Louis Franquet, le suédois Pierre Kalm, et enfin le général Montcalm, cet esprit charmant, vif, qui voyait clair, très clair, et nous jugeait avec pénétration. Tous ont loué la pureté de la langue, « sans aucun accent » des Québécoises, des Trifluviennes et des Montréalaises, bien que ces auteurs les eussent opposé les unes aux autres dans d'autres domaines. » Ils ont beaucoup d'esprit, écrit Charlevoix des Canadiens en général, *surtout les personnes du sexe* qui l'ont brillant, aisé, ferme, fécond en ressources, courageux et capable de conduire les plus grandes affaires ?

Comment ne pas se souvenir du passé, devant un éloge qui s'adresse à toutes les Canadiennes, dont « la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas connue, même dans les campagnes les plus écartées » ; comment surtout ne pas attribuer cette excellence à un « héritage culturel » lentement amassé depuis un siècle par plusieurs colons d'une grande distinction intellectuelle et morale ?

Rien de tel, du reste, pour nous éclairer sur cette question que la lecture de lettres intimes quand elles sont l'œuvre, par exemple, d'une femme clairvoyante et sensée. Savoir intéresser sur sa vie comme sur le milieu où l'on évolue, en raconter les petits faits avec humour, et les graves événements avec mesure et une vaillance jamais entamée ; penser tout haut avec indulgence, finesse et un peu d'ironie ; enfin, faire montre d'un vocabulaire précis, sinon d'une orthographe acceptable à l'instar de la Grande

Sévigné ; voilà des qualités qui n'appartiennent qu'à un esprit bien formé et orienté avec sagesse. Et bien, en nous penchant sur la correspondance de Madame Élisabeth Robert de la Morandière, veuve en 1748, du Chevalier Claude-Michel Bégon, frère de l'intendant du même nom, nous nous convainquons que l'esprit des Canadiennes au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans ses manifestations parlées ou écrites, fut un apport culturel de qualité, un stade d'excellence pouvant certes être dépassé, mais que l'on s'honore de déclarer sien et d'en défendre à l'occasion la valeur.

Et nous sommes à l'époque où gouvernait le marquis de la Galissonnière, un savant et un adorable gentilhomme que Madame Bégon pouvait appeler son neveu, étant le fils de Catherine Bégon ; l'époque aussi où l'intendant Bigot arrivait à Montréal, suivi de mille traines fastueuses, apportant un programme de fêtes, d'exactions aussi, qui transformaient notre ville. Quelles images au coloris brillant, où se glissent, cependant, des nuages annonciateurs d'orage, ne trouve-t-on pas dans les propos de la gracieuse épistolière, Madame Bégon, dont nous comptons désormais l'œuvre comme une source de première main, au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le régime français.

## UN SYMBOLE PARFAIT DE L'ATTACHEMENT A NOTRE LANGUE :

LA GRAMMAIRE DES URSULINES TRIFLUVIENNES, EN 1764.

---

Qui d'entre nous n'a rendu hommage au dévouement intelligent et à la culture de nos religieuses enseignantes, celles d'autrefois comme celles d'aujourd'hui ? Quand il s'agit de progrès intellectuel et de formation religieuse, ces femmes distinguées déploient une merveilleuse activité. Elles accomplissent des prodiges. Mais lisons d'abord dans *l'histoire des ursulines des Trois-Rivières* (les Trois-Rivières ? *Ayotte, 1888, vol. I, p. 484*), ce que ces institutrices entendaient, à l'époque de la Conquête, par une jeune fille cultivée : « L'on ne songeait pas alors (en 1752), à faire acquérir à nos filles, une grande instruction, on ne la donnait pas alors aux femmes, mais bien à leur inculquer cette délicatesse de pensée, ce charme exquis de conversation, ce don d'écrire une lettre, toutes ces choses qui sont, après la vertu, la vraie éducation, et la grande distinction d'une femme ».

S'étonnera-t-on maintenant de retrouver dans les salons de Québec et d'autres lieux un essaim de jeunes Canadiennes à l'esprit clair, pétillant, malicieux qui firent les délices de gentilshommes non moins bien doués qu'elles un général Montcalm, un Lévis, un Bourgainville, sans compter des compatriotes canadiens, très empressés à les entourer et à leur donner la réplique.

Mais écoutons maintenant, ce que nous confie de dramatique, quelques paragraphes plus loin, la narratrice de 1888 : « En 1764... les grammaires françaises étaient tellement rares qu'il n'y en avait qu'une pour l'externat : elle était placée sur un pupitre au milieu de la chambre, la page ouverte était retenue par un cadre de bois ; chaque élève allait à tour de rôle apprendre la leçon du jour ; et la maîtresse seule avait le droit de tourner les feuilles du livre respecté... »

Se lasse-t-on de reprendre ce petit fait, surtout, devant les jeunes générations, d'en souligner l'émouvante signification, de le déclarer un symbole parfait de notre attachement à la langue française.

Si jamais notre vigilant Comité de la Survivance française en Amérique se créait des armoiries, il faudrait proposer, au moins une fois, comme *meuble* possible, la grammaire des ursulines trifluviennes de 1764.

Elle reposerait si bien, ayant été à la peine, sur un champ d'azur, semé de lys de France. L'on s'inclinerait ainsi devant les grands cœurs français qui avaient battu fortement, en ces années de tristesse, sous la bure des filles de Mère Marie de L'Incarnation.

Au Troisième Congrès de la Langue française, il importe de remettre à l'honneur et d'offrir de nouveau la vision d'un incident à nul autre comparable. Il apporte un argument irrésistible, d'ordre à la fois sentimental et réaliste en faveur de la conservation de notre langue ? Laisserait-on périr le verbe de nos aïeules françaises, quand celles-ci posaient des gestes suprêmes pour lui prouver leur amour et la volonté de le sauver ?

*Deux petites-filles de Madeleine de Verchères :*

1. Madame François Baby,  
née Marie-Anne de Lanaudière  
(1765-1844).
2. Mademoiselle Marguerite de Lanaudière  
(1775-1856).

Voici deux grandes dames canadiennes dont l'influence sociale reste indéniable, et cela tant à cause de leurs ascendants glorieux que de leur culture intellectuelle. Elles vécurent dans une atmosphère chargée d'histoire, de changements radicaux de toutes sortes. Durant leur jeunesse, elles entendirent les échos des luttes tragiques, de la Conquête. Leur père, Charles-François-Xavier Tardieu de Lanaudière, leur mère, Catherine Le Moyne de Longueuil, les tenaient toutes proches de leurs souvenirs. Ainsi, M. de Lanaudière racontait sans se lasser qu'il avait sauvé sa mère à douze ans (en 1722) alors qu'un colosse sauvage tentait de la précipiter dans le feu de la cheminée. Et sa mère, mais ça n'était autre que l'héroïne de Verchères, certainement la plus brave petite Canadienne qu'on aura jamais vue dans la Nouvelle-France. Puis le narrateur en verve parlait de combats inoubliables, où, disait-il, en bombant la poitrine, « j'étais là, mes enfants ». Les mots vibraient, sonnaient la charge : Carillon et Montcalm, Les Plaines d'Abraham et... notre navrante défaite, Sainte-Foy et Lévis. Puis, la voix du petit fils d'un officier de Carignan s'assombrissait un peu. Il avouait être devenu le loyal sujet de Sa Majesté britannique. Parfois, la mère, petite-nièce du plus grand héros canadien, Pierre Le Moyne d'Iberville, élevait à son tour la voix. Quels prestigieux coups de force s'entendaient : Les petites auditrices haletaient... demeurée si française de ton, de manières, de sentiment et ... de réparties.

C'est précisément un des mots spirituels de Marguerite de Lanaudière que nous tenons à rappeler ici. Il a porté plus loin que son habituelle vivacité lui faisait croire.

Nous sommes en juillet 1855. Québec, en liesse, regarde entrer dans son port la corvette de France : *la Capricieuse*. Depuis la Conquête, c'est le premier navire français reçu officiellement. Mademoiselle de Lanaudière compte alors quatre-vingts ans. Mais sa vitalité magnifique lui permet de manifester sa joie avec tous. M. de Belvèze, le distingué commandant de *la Capricieuse* témoigne bientôt le désir de rendre visite à la charmante femme aux cheveux blancs, dont le père, lui a-t-on raconté, combattait sur les Plaines d'Abraham. Il entre dans son salon en compagnie de Philippe Aubert de Gaspé, neveu de l'hôtesse, et futur auteur de *Mémoires* et du roman *les Anciens-Canadiens*.

M. de Belvèze fut ravi, ému. Il voulut tout connaître de cette Française des bords du Saint-Laurent. Il désira même qu'elle lui

expliquât comment elle pouvait faire montre d'une telle loyauté envers l'Angleterre qui avait vaincu après tout les ancêtres dont elle était fière. Mademoiselle de Lanaudière esquiva la question d'abord, mais devant une insistance qui la piquait un peu, elle s'écria tout-à-coup : « Eh bien, Commandant, avec nous, c'est ainsi : Nos cœurs sont à la France, nos bras, à l'Angleterre ».

Nous nous devons de recueillir et de citer à l'occasion de semblables mots historiques. Ils exercent leur influence et galvanisent nos énergies.

Nous terminons ici notre travail. Nous avons rappelé des noms et des gestes couvrant avec honneur deux siècles et demi de notre existence nationale. Il reste un siècle, sans doute, à mettre devant vous, un siècle tout aussi riche que les précédents, en actes de vaillance, en créations intellectuelles et sociales.

Bon sang ne peut mentir ! Marie-Anne et Madeleine devenues jeunes filles, réagissaient souvent dans le milieu officiel où elles évoluaient. Marie-Anne, l'élève des Ursulines en vint à ne rien admirer davantage que les œuvres du Grand Siècle. Sa bibliothèque s'enrichissait chaque jour. C'est qu'elle satisfaisait ainsi les exigences de son âme si parfaitement vieille France.

Aux côtés de son mari, le conciliant conseiller législatif François BABY, elle recevait chez elle, l'élite française et anglaise de Québec. Je ne sais rien de plus charmant, de plus piquant aussi, que sa façon de témoigner son amitié à Mrs. Sincœ, femme du premier gouverneur du Haut-Canada. Durant un de ses séjours à Québec (1793-1794), Mrs. Sincœ, une lettrée et une artiste, qui aimait beaucoup Madame Baby " *who is one of the most agreeable people at Quebec* ", écrit-elle dans son *journal*, manifesta le désir de lire du français à ses heures de loisir. Que lui prête Madame Baby avec cette grâce souriante qui ravissait la grande dame anglaise dont la mine restait toujours un peu austère ? Une œuvre bien grave et très orthodoxe : le *Petit Carême* de Massillon. Très intelligente, et non dépourvue d'humour, Mrs. Sincœ en lui rendant l'œuvre du prédicateur catholique se déclara enchantée. Elle demandait maintenant : Bossuet, Fénelon, Bourdaloue... Entre femmes cultivées ces petites revanches fort spirituelles augmentaient le plaisir de se retrouver, de causer, de s'opposer un peu.

Est-ce que de telles femmes n'apportent pas une contribution de valeur à « NOTRE HÉRITAGE CULTUREL » ? Elles la transmettent d'abord à leurs enfants, — Madame Baby en eut douze pour sa part, — puis elles la déversent autour d'elles, dans une société dont elles sont la solidité et l'ornement.

Et Marguerite de Lanaudière ? Elle demeure une figure inoubliable de ce temps. Vive, spirituelle, d'une fantaisie et d'un imprévu qui tenaient en alerte parents et amis, elle vit, son salon devenir célèbre. Elle le tint ouvert jusqu'à la fin de sa vie. Et elle fut longue l'existence de cette célibataire enjouée, et en sentiments de fidélité. Mais la part qu'y ont prise de nouveau les femmes nécessiterait une étude très élaborée, presque aussi longue que celle que nous présentons. Il faut savoir se limiter. Les femmes de chez nous, reconnaissons-le, au moins, en quelques mots, gardent le souci, aujourd'hui comme autrefois, d'ajouter de nouvelles valeurs spirituelles au dépôt des Anciens.

Au surplus, un tableau d'honneur synoptique peut se dresser portant en vedette ces trois hautes personnalités disparues :

LAURE CONAN, premier écrivain féminin de la Survivance française.

MADAME HENRI GÉRIN-LAJOIE, créatrice de l'union et de la solidarité féminine autour de nos tâches intellectuelles, sociales et charitables.

MÈRE SAINTE-ANNE-MARIE, C.N.D., éducatrice admirable, à laquelle les femmes doivent d'accéder à l'enseignement secondaire et supérieur.

Puis apparaissent :

Nos femmes de lettres, nos journalistes, nos conférencières, au milieu desquelles nous acclamons celles du Premier Congrès de la Langue Française ;

Voici nos innombrables religieuses dispensant à travers le pays l'enseignement français : primaire, secondaire, supérieur ;

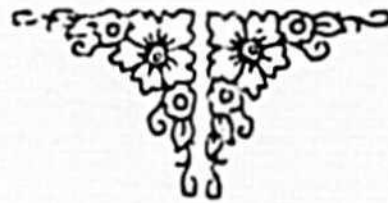
Non loin d'elles se groupent les mères et les institutrices laïques ontariennes défendant avec une héroïque ténacité les droits de l'école française contre un règlement injuste ;

Voici les fondatrices d'institutions, de sociétés, d'œuvres, où rayonne l'esprit français ;

Voici les splendides Acadiennes, les actives Franco-Américaines, les courageuses pionnières de l'Ouest canadien, tous les apôtres féminins des postes féminins en Amérique ;

Et enfin, nous nous inclinons devant cette ambassadrice élégante de nos valeurs spirituelles auprès des visiteurs étrangers, et qui donne avec d'incomparables collaboratrices, son temps, son cœur, son prestige aux œuvres fédérées d'assistance sociale et charitable, devant Madame Alfred Thibaudeau, membre de l'Ordre de la Fidélité Française et notre chère présidente. Je lui rends en ces dernières lignes l'hommage qu'elle mérite : elle est une des magnifiques gardiennes de ce que nous appelons avec une joie émue « NOTRE HÉRITAGE CULTUREL ».

Marie-Claire DAVELUY.



## JUBILÉ de DIAMANT



La Bonne Parole est heureuse de présenter à ses lectrices la belle poésie de Blanche Lamontagne-Beauregard, composée à l'occasion du Jubilé de Diamant de la Révérende Mère Ste-Sophonie, C.N.D., qui fut durant trente années professeur du cours gradué au Mont Sainte-Marie, et présentement bibliothécaire à l'Institut Pédagogique.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à son tour, présente ses meilleurs vœux à la vénérée jubilaire, et lui exprime ici ses sentiments de vive admiration et de profonde gratitude pour tout le bien qu'elle a accompli, dans le domaine de l'éducation et de la formation de la Canadienne-Française.

G.L.

# HOMMAGE À MÈRE SAINTE~SOPHRONIE C. N. D.



*Il est parfois des jours faits d'une joie unique,  
D'un bonheur rare qui met le cœur ébloui !  
Il est des jours baignés de grandeur monastique :  
Telle est pour nous la belle fête d'aujourd'hui.*

*Noces de diamant... Comme il est digne d'elle,  
Ce mot évocateur, plein de rayonnement !  
Il décrit d'un seul trait cette femme modèle  
Dont le cœur et l'esprit sont de pur diamant.*

*Du ciel elle est bénie et le poids des années  
N'assombrit nullement son cerveau lumineux,  
Et Dieu même a voulu, Maître des destinées,  
Prolonger ici-bas ses jours si précieux...*

*Son savoir a fait souche autour d'elle, et l'élite  
Qu'elle a formée étend ses bienfaisants flambeaux,  
Et l'œuvre de la noble et grande Marguerite  
S'enrichit chaque jour du fruit de ses travaux.*

*Honneur à cette digne et chère religieuse  
Que nos jeunes esprits admirèrent souvent !  
Honneur à la savante, modeste et pieuse,  
Rose de choix éclosée au jardin du couvent !*

*Dans le calme du cloître et dans l'ombre des cîmes  
Grandissent d'humbles fleurs dont le parfum est doux...  
Dans l'ombre, préparant les lendemains sublimes,  
Ainsi vivent les grandes âmes de chez-nous...*

*Prismes, rayons, reflets, lumières irisées,  
Soir rayonnant, plus clair que le plus clair matin,  
Cette fête vivra longtemps dans nos pensées,  
Comme un soleil qui brille après qu'il s'est éteint...*

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

## Critiques constructives ... et A.C.C.

Qui de nous n'a pas, à un moment ou à un autre, et pour une raison ou pour une autre, critiqué une loi, un règlement, ou encore, une façon d'agir de l'Industrie, du Commerce, de groupements spécialisés, tels, les médecins, les avocats ... etc. Vous entendez d'ici, toutes ces critiques, toutes ces suggestions : « Est-ce assez révol-  
« tant d'avoir à endurer telle façon de faire ? » « Pourquoi le  
« gouvernement ne s'occupe-t-il pas d'améliorer telle situation ? »  
« On devrait passer une loi pour empêcher les gens de faire ceci  
« ou cela ». « Ce serait tellement mieux pour tout le monde, si on  
« procédait de telle façon ».

Tant de belles critiques constructives, de suggestions valant leur pesant d'or, tombent dans le vide, et ne sont jamais utiles à personne, parce qu'elles sont faites d'une personne à l'autre, et, généralement, à des gens qui pensent comme nous. On n'a fait qu'émettre une opinion ... et, ça ne va pas plus loin. Il arrive, de temps à autre, qu'on lise, dans un journal, dans une revue, un entrefilet, un article, qui est l'expression écrite, de l'opinion que l'on a émise, soi-même, à sa voisine, à sa cousine, ... il y a quinze jours ; on en est ravie et flattée. On se dit, comme ça : pas si bête, mon idée, puisque je la retrouve dans un bon journal, dans une excellente revue.

C'est entendu que les journalistes ont un avantage sur nous, humbles mortelles, elles peuvent lancer une idée, une suggestion qui sera peut-être, tout de suite relevée, mise à profit pour le plus grand bien de tous.

A mon avis, deux choses sont nécessaires pour arriver à faire valoir ses idées, et surtout à les faire servir. Premièrement : *s'habituer à exprimer son opinion en public*, durant une réunion ; ne pas attendre que la réunion soit terminée, car, alors, on dit à une personne seule, ce que l'on aurait dû dire à tout un groupe ; et, généralement, on sait à l'avance, que cette personne approuvera. Deuxièmement : *S'UNIR, se grouper, pour discuter, étudier* les questions d'intérêt général. Oh, je sais, nous faisons toutes partie d'une, ou même de plusieurs associations. Mais chacun de ces groupements s'occupe des intérêts particuliers au groupe. Il y a des questions qui nous concernent toutes, que nous soyons : employée de magasin, infirmière, avocate, professeur, maîtresse de

maison ... que sais-je ! Et il y a une association canadienne qui devrait unir tous les groupes. C'est l'**Association canadienne des Consommateurs**. Un malin a dit que le bon Dieu doit bien aimer les consommateurs, car il en a créé beaucoup. En effet, à part le qualificatif : humain, je ne vois pas de dénomination qui désigne autant de gens que : consommateur. Nous sommes tous des consommateurs, même les producteurs, bien que le mot producteur soit l'antonyme de consommateur.

L'Association des Consommateurs devrait donc nous intéresser toutes, puisqu'elle s'occupe de problèmes qui nous concernent toutes.

Tout le monde répète : « l'union fait la force ». Mais, malheureusement, chez-nous on semble s'en tenir à la théorie dans bien des domaines. Il a été relativement facile de rallier les forces féminines chez nos compatriotes de langue anglaise, pour former l'Association des Consommateurs. Le National Council of Women était là. Nous savons toutes que le National Council of Women est formé de représentantes des diverses associations féminines du Canada. *Nous aussi, les Canadiennes de langue française, nous avons notre Council of Women qui s'appelle : La Fédération nationale St-Jean-Baptiste. Malheureusement, la Fédération ne réunit pas tous les mouvements. A l'extérieur, on nous croit aussi bien organisées que les canadiennes de langue anglaise, et nous devrions l'être. Quand il s'agit d'un mouvement national, c'est à la Fédération que s'adressent les demandes, mais, chaque fois, quelqu'une doit se dévouer pour procéder au ralliement. Si toutes les associations féminines de langue française étaient représentées à la Fédération, ce serait tellement plus facile.*

Espérons qu'avant trop longtemps, toutes les Associations feront partie de la Fédération. Nous formerons ainsi un groupe plus solide et pourrons prendre une part plus active à la vie nationale.

Peut-être qu'en nous unissant par l'Association canadienne des Consommateurs nous réaliserons la valeur d'une union forte.

Je ne voudrais pas laisser entendre que les Canadiennes de langue française ne sont pas représentées dans l'Association canadienne des Consommateurs. La Province de Québec a son groupe,

mais pas assez nombreux ; Montréal, actuellement, ne compte pas un groupe de langue française dans l'Association. Le groupe a existé, mais les dames qui l'avaient organisé et dirigé pendant quelque temps se sont vues forcées d'abandonner la partie faute d'appui public. C'est l'histoire qui se répète : toutes voudraient voir les choses s'améliorer, ... mais on laisse à quelques-unes le soin de faire le travail. Une association nationale ne peut fonctionner de cette façon.

L'Association canadienne des Consommateurs est une organisation indépendante, bénévole, libre de toute attache politique. Elle est le porte-parole du consommateur auprès du gouvernement, du commerce et de l'industrie. L'Association fut fondée à Ottawa en septembre 1947, par les représentantes de 56 associations féminines.

Ses objectifs :

- Joindre nos forces, comme consommateurs, en vue d'améliorer les niveaux d'existence des foyers canadiens.
- Étudier les problèmes du consommateur et formuler des recommandations en vue de leur solution.
- Propager des renseignements sur les sujets qui intéressent les consommateurs et obtenir leurs opinions.
- Signaler les vues des consommateurs à l'attention du gouvernement, du commerce et de l'industrie, puis servir de moyen de communication entre ceux-ci et le consommateur.

L'Association a déjà accompli un beau travail, elle a des victoires à son crédit. Nous bénéficions des améliorations qu'elle a obtenues pour nous toutes, soit du gouvernement, soit de l'industrie. Ne laissons pas toujours les mêmes travailler pour nous.

Faisons notre part en devenant d'abord membre, ou en formant un petit groupe de consommateurs qui sera un chaînon de plus dans la grande chaîne canadienne qui va d'un océan à l'autre.

La minime contribution annuelle de .50 est demandée de chaque membre, mais ça n'est pas la contribution qui importe le plus, l'Association désire des membres actifs, qui se renseignent, et font connaître leurs vues aux réunions.

Estelle LeBLANC.

# Double pèlerinage à Troyes

## en 1950

Le 23 mars 1950, j'ai eu le bonheur de faire un premier pèlerinage à Troyes en compagnie de Sœur Saint-Adolphe, c.n.d., et du révérend Père Auger de la Fraternité Sacerdotale. Partis de Paris, en auto, vers 9 h. 30, nous sommes entrés dans l'église de Sainte-Madeleine de Troyes au son de l'angélus de midi. Le sacristain s'apprêtait à fermer les portes, mais deux prêtres s'y trouvaient encore. En apercevant des religieuses étrangères, le curé s'approche pour nous demander qui nous étions et nous offrir ses services. Dès qu'il apprend que nous sommes des religieuses canadiennes et que nous désirons saluer Son Excellence Monseigneur de Troyes, nous ne sommes plus des inconnues. Il nous dit que Son Excellence est dans la ville épiscopale, qu'elle aime beaucoup les Canadiens et qu'elle sera enchantée de nous recevoir. Il s'offre à nous précéder en bicyclette jusqu'à l'évêché. Nous y arrivons après quelques minutes de trajet. Je demande au domestique à quelle heure Son Excellence pourrait recevoir deux religieuses de Montréal. Il revient et nous dit : Immédiatement.

Aussitôt, Monseigneur Le Couëdic arrive souriant, aimable, très distingué et paternel. Nous lui présentons nos hommages et ceux de notre Communauté. Puis, naturellement, nous parlons de Mère Bourgeois et de la future Béatification. Nous exprimons le désir de faire un pèlerinage aux lieux habités et fréquentés par notre Mère. Nous désirons aussi connaître les descendants de sa famille. Hélas ! nous éprouvons déception sur déception : la maison de Mère Bourgeois n'existe plus ; les Sœurs de Notre-Dame, dont elle était l'élève et la Présidente de leur Congrégation externe, n'ont plus de maison à Troyes depuis la Révolution ; les Carmélites, qui lui ont refusé l'entrée dans leur cloître, viennent de bâtir un nouveau couvent un peu en dehors de Troyes, l'ancien ayant été démoli ; une rue passe à la place de l'Abbaye des Dominicains, Notre-Dame-aux-Nonnains ; il n'y a aucune trace de la Vierge du Beau-Portail... Plus encore, Monseigneur affirme qu'il n'existe aucun descendant des familles Bourgeois, Garnier et Soumillard, dans la ville ou dans les environs. Quels souvenirs restent-ils donc ? Seulement l'église Saint-Jean-au-Marché où Mère Bourgeois fut baptisée et l'Acte de baptême conservé aux archives de la ville.

Très désappointées, nous décidons de limiter notre pèlerinage à ces deux endroits.

Monseigneur pousse la condescendance jusqu'à nous accompagner lui-même et, en cours de route, il nous demande si nous croyons avoir la béatification pendant l'Année Sainte. Nous disons toutes nos espérances, mais nous avons grand soin d'ajouter que des précisions nous manquent. Nous descendons à l'église Saint-Jean, très ancienne, dont Monseigneur veut nous donner les détails historiques. Construite au 8<sup>e</sup> siècle, détruite au 12<sup>e</sup>, elle fut reconstruite au 14<sup>e</sup> et restaurée au 16<sup>e</sup> siècle. Un roi de France fut sacré dans cette église et c'est là que fut célébré, en 1420, le mariage d'Henri V d'Angleterre avec Catherine de France. Au temps de Mère Bourgeoys, cette église était très fréquentée. Aujourd'hui, elle menace ruine. Les colonnes de pierre de la nef centrale, qui soutiennent l'édifice, sont toutes courbées. Elles sont étayées à leur sommet par d'énormes poutres de fer. Chantiers et réparations partout. Ces dernières s'éternisent à cause du manque d'argent. C'est une grande pitié. Si, au moins, il nous était donné d'admirer dans sa splendeur cette unique relique du passé de notre bien-aimée Fondatrice ! Tout de même, à travers ces pierres, ce plâtre, ce mortier, ces échafaudages, nous apercevons une très belle Visitation de la sainte Vierge à sainte Élisabeth, de l'École troyenne du 16<sup>e</sup> siècle. Agenouillées près de cette statue, nous remontons à l'origine probable de la dévotion de Mère Bourgeoys pour le mystère de la Visitation, mystère dont la commémoration est devenue la fête patronale des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Puis, nous baisons avec respect « les Fonts baptismaux où Marguerite reçut cette première grâce qui, déjà, cherchait, à travers le temps et l'espace, la Gloire de 1950 », selon le joli mot de Monseigneur Le Couëdic.

Toujours en compagnie de Son Excellence, nous nous rendons à la cathédrale, à l'église Saint-Urbain, au nouveau monastère des Carmélites, puis, après des remerciements et des chaleureux « au revoir », nous partons pour Mattincourt, berceau de l'œuvre de saint Pierre, fondateur des Sœurs de Notre-Dame, premières institutrices de Mère Bourgeoys. Le lendemain matin, nous avons le bonheur d'entendre la messe dans la chambre de saint Pierre Fourier, transformée en sanctuaire. Nous vénérons les reliques de ce saint pédagogue qui a inspiré toutes les méthodes de notre

chère Mère. Tous les souvenirs de saint Pierre Fourier ne font qu'aviver nos regrets au sujet de notre Mère : il eut été si consolant pour nous de trouver à Troyes des vestiges des trente-trois années qu'y avait vécu notre Mère Fondatrice...

Les mois passent. Nous revenons au Canada, aussi certaines de la béatification de notre Mère qu'incertaines de la date où cet événement aurait lieu. On parle de celle de Pie X et l'on se demande si Mère Bourgeoys sera béatifiée à la fin de 1950 ou au début de 1951. Or, à la fin de juillet, un câblogramme de Rome nous annonce enfin que la béatification si ardemment désirée est fixée au 12 novembre 1950. Presque en même temps, une lettre de Troyes nous fait part d'importantes découvertes, faites dans les archives de la ville, concernant la famille Bourgeoys. L'on ajoute que les recherches se continuent.

Nous repartons pour l'Europe au mois d'octobre. Les splendides fêtes de la Béatification se déroulent les 12, 14, 15 et 16 novembre. Puis le 26 novembre, nous sommes les hôtes de la ville de Troyes, lors d'une réception inoubliable. Dès notre arrivée, nous apprenons qu'on a retrouvé la maison d'Abraham Bourgeoys, père de notre Bienheureuse Mère. Est-ce bien vrai ? En mars 1950, nous avions été si désappointées dans nos recherches, et voilà qu'en novembre les portes de la maison natale nous étaient ouvertes ! Nous y entrons un lundi matin.

Voici ce que nous apprend Monsieur Niel, archiviste en chef de la ville de Troyes : « Malgré les recherches que nous n'avons guère cessé de faire depuis de nombreuses années, c'est au cours du mois de juillet que la découverte de documents est venue apporter des précisions de la plus haute importance sur Mère Bourgeoys et sa famille. » Monsieur Niel dit ensuite que, dans la recherche historique, on doit souvent compter sur le hasard plus que sur l'aboutissement des plus persévérantes investigations. Il avait, en effet, demandé à Monsieur Jean-Pierre Berthier, qui poursuivait, l'été dernier, des recherches généalogiques sur sa famille, de vouloir bien lui signaler les actes, concernant la famille Bourgeoys, qui pourraient, éventuellement, lui tomber sous la main. Il a bien soin d'ajouter qu'en demandant ce service il ne s'attendait aucunement à quelque résultat.

Or, quelques jours plus tard, ce jeune homme trouve, par pur hasard, moi, je dis, par les soins de la Providence, dans un monceau de paperasses notariales, un document marqué Abraham Bourgeois. Monsieur Niel, mis au courant, constate que c'est l'inventaire du 5 janvier 1639, dressé après le décès de Madame Bourgeois. Avec ce fil conducteur, on découvrait ensuite le contrat de mariage d'Abraham Bourgeois et de Guillemette Garnier passé le 15 janvier 1609, et l'acte du mariage religieux, le 3 février. Dans l'inventaire, on trouve l'énumération des meubles, la description des lieux et locaux occupés par les époux Bourgeois et, de plus, la liste d'un certain nombre d'actes familiaux. On y apprend que Monsieur Bourgeois, avec la profession de marchand chandelier, cumulait les fonctions de monayer de la monnaie de Troyes.

Informations aussi précieuses qu'inattendues ! Pourtant, des recherches sérieuses et patientes avaient été faites, pendant des années et des années, et toujours sans succès... Jusqu'en juillet 1950, tout ce qu'on savait, c'est que les enfants Bourgeois avaient été baptisés dans l'église Saint-Jean et que, par conséquent, la demeure des époux se trouvait sur cette paroisse. Mais l'inventaire du 16 janvier 1639 précise que la maison d'Abraham Bourgeois était située en la Grande-Rue devant la Belle-Croix. La Belle-Croix était un des monuments les plus célèbres de Troyes. A cette époque, il n'y avait pas encore de numérorage des immeubles. Ceux-ci étaient désignés par leur enseigne, s'il en existait une, ou la proximité d'un monument, d'un établissement public ou de la demeure d'un personnage notable.

Il en était ainsi de la rue portant actuellement le nom d'Alexandre-Israël, désignée au 17<sup>e</sup> siècle sous l'appellation Grande-Rue devant la Belle-Croix. En se basant sur l'inventaire précité, il devenait évident que la maison natale de Marguerite Bourgeois ne pouvait être que l'une de celles portant actuellement les numéros impairs de la rue Alexandre-Israël et comprise entre la Place Maréchal Foch et la rue de Petit-Cimetière-Saint-Jean. Au surplus, le précieux inventaire de 1639 nous apporte un renseignement de la plus haute importance. Abraham Bourgeois n'est que locataire et doit un semestre de loyer à Mangin Bertrand, propriétaire de l'immeuble qu'il occupe. Or, on sait que, sous l'ancien régime, toute terre possédée en roture devait au seigneur une redevance annuelle appelée cens. La solution définitive consistait à retrouver

dans les anciens censiers conservés aux archives départementales la maison pour laquelle Mangin Bertrand payait une redevance censitaire. Par la suite, le dépouillement méthodique des pièces de liasses de registres censiers a permis d'identifier et de situer de manière irréfutable la maison natale de Marguerite Bourgeoys et de recueillir d'intéressants détails sur les vicissitudes de cet immeuble et de ses propriétaires successifs, depuis le début du 13<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Je ne vous dirai pas en détail toutes les recherches entreprises et menées à bonne fin par Monsieur Niel.

Ce n'est donc pas sans une profonde émotion que, lundi matin, 27 novembre, après avoir visité les archives de Troyes à la bibliothèque municipale, avoir regardé à la loupe les vieux documents retrouvés, nous avons entrepris notre pèlerinage à la maison de Mère Bourgeoys. Sur la Grande Rue, aujourd'hui Alexandre-Israël, on aperçoit un magasin Chapellerie J. Haubry. On entre dans le magasin jusque dans l'arrière-boutique qui a subi maintes transformations. On voit une maison toute en hauteur avec un rez-de-chaussée, deux étages et un grenier. La maison était autrefois entourée d'une cour. Le document précise que le corps de logis comporte deux boutiques, deux chambres hautes, l'une sur l'autre, grenier dessus et cave dessous. Et, dans l'inventaire déjà cité, l'on a soin d'indiquer les locaux où se trouvaient les meubles. Toutes ces constatations permettent d'identifier d'une manière certaine les pièces du logis où Abraham Bourgeoys abritait sa famille. Grâce à l'obligeance de Monsieur Jean Haubry, nous pouvons constater que ce petit corps de logis situé dans l'arrière-boutique de la chapellerie correspond parfaitement à la description qui nous en a été donnée dans les archives. Monsieur Niel nous affirme que les liasses de documents consultés nous obligent à admettre que c'est non seulement l'emplacement mais la même maison. Un vieil escalier de bois, bien caractéristique de l'époque, nous conduit au premier étage : c'est sûrement celui dont s'est servi Mère Bourgeoys. Monsieur Niel fait remarquer que cet escalier a subi des modifications, mais que sa partie supérieure date certainement du 17<sup>e</sup> siècle. Avec une ferveur émue, nous baisons cette main courante, cette rampe sur laquelle les doigts de Mère Bourgeoys ont glissé si souvent. Excepté le premier étage, le reste de la maison est inoccupé. A l'issue de cette impressionnante visite, nous posons mille questions à Monsieur Niel. Il répond avec bonne grâce et semble heureux de notre bonheur.

Le pèlerinage se continue par la visite du château de Monsieur de Maisonneuve, situé à quelques kilomètres de Troyes. Une vieille tour de pierre, relique du passé, nous rappelle les tours du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal et nous les explique.

Notre deuxième pèlerinage à Troyes, en novembre 1950, nous a dédommagées amplement des déceptions antécédentes. Enfin, des témoignages intéressants sur l'histoire familiale de Mère Bourgeoys nous étaient présentés ! Si longtemps, notre Bienheureuse était demeurée dans l'oubli... Ses compatriotes ne la connaissaient pas... La France, à bien peu de choses près, n'avait aucun souvenir d'elle... Au Canada, le succès des procédures introduites en Cour de Rome pour sa Béatification allait au ralenti, les miracles tardaient à être approuvés... Mais, vienne l'heure de Dieu ! Tous les obstacles disparaissent : les miracles sont approuvés, la Béatification est décidée pour la fin de l'Année Sainte. Entre temps, des documents surgissent, qu'on avait vainement cherchés auparavant. Par ces découvertes, la maison natale est identifiée et, à même ces informations nouvelles, les historiens procèdent à des rectifications. Dans cette ambiance, le 26 et le 27 novembre, Canadiens et Troyens fraternisent avec grande joie. Ils louent le zèle de Mgr Le Couëdic qui a voulu les fêtes de ces jours-là et les a réalisées d'une manière si grandiose.

Un fervent Magnificat remercie la Providence, admirable dans toutes ses voies ! D'une âme exultante, nous redisons avec l'Église : Bienheureuse MARGUERITE BOURGEOYS, protégez la France et le Canada. Protégez surtout Ville-Marie et ses admirables femmes d'œuvres. Gardez nos familles, nos maisons d'éducation, notre Jeunesse féminine, pour qu'elle soit toujours digne des admirables aïeules que vous avez vous-mêmes formées !

MÈRE STE-MADELEINE DU SACRÉ-CŒUR, C.N.D.

*directrice générale des études.*

# *LA FAMILIALE, Coopérative de consommation*

## **Activités féminines des coopératrices.**

Fondée en 1937, La Familiale a maintenant quinze ans, c'est jeune pour un mouvement si nouveau dans le Québec. Partie de zéro, notre coopérative a un actif de 90,000.00 (quatre-vingt-dix milles dollars) ; ce dernier est composé d'immeubles et de marchandises. La coopérative a économisé a ses membres un montant de \$13,524.00 à date. Le mécanisme des entreprises coopératives nous permettra de conquérir une place adéquate dans le domaine économique. Pour faire partie de ces entreprises coopératives il n'est pas nécessaires de posséder de gros capitaux, c'est la quantité de petits capitaux qui est requise. Le côté matériel des coopératives est vraiment merveilleux ! Les profits sont répartis entre tous, non pas à quelques-uns sur le capital, mais à tous suivant le montant de leurs dépenses, c'est le pouvoir d'achat des consommateurs qui est augmenté d'autant.

**Le succès de la coopérative de consommation dépend en majeure partie des dames.** Montréal n'a pas échappé à la règle et nous pouvons féliciter et remercier ces dernières pour les résultats obtenus.

Depuis sa fondation, La Familiale a vu les coopératrices à l'œuvre. Comprenant l'envergure de la tâche qu'on entreprenait elles se formèrent en Guilde pour mieux concentrer leurs efforts. Cercles d'études, conférences, parties de cartes, soupers, bazar, bibliothèque enfantine, camps de vacances, panniens de Noël, elles s'occupent de tout ce qui peut aider à faire connaître la coopérative et la faire progresser. Le côté social de la coopération les trouve particulièrement sensibles ; c'est grâce au dévouement des dames que La Familiale a son Fonds de Prévoyance qui fonctionne. Ce fonds moyennant une cotisation de 5 sous par semaine donne en cas de maladie du père de famille pour un montant égal à la moyenne de ses achats de l'année précédente, ceci n'est pas de la charité, c'est un dû auquel il a droit pour avoir contribué à cette œuvre d'entr'aide. Ce fonds a déjà aidé plusieurs de nos coopérateurs, les a sauvés des dettes et nous en sommes très heureux ; nous espérons établir d'autres œuvres très bientôt pour nos sociétaires.

Quelle que soit la tâche à remplir, toujours les dames ont fait leur grande part, temps ou argent elles sont prêtes, elles ont compris la beauté, la justice et les possibilités illimitées que la coopération met entre nos mains :

**Possibilités d'être économiquement libres,  
Possibilités de placer nos enfants dans nos entreprises,  
Possibilités d'une économie juste, humaine, stable,  
Possibilités de vivre et laisser vivre,  
Possibilités de paix et d'amour dans les affaires,  
Possibilités de paix dans nos cœurs, dans le monde,  
Possibilités de vivre en chrétiens.**

Berthe LOUARD.



## Les humbles tâches

Marie, ma voisine, ma mère,  
mon amie, ma sœur,  
voudriez-vous ce matin,  
me dire quelque chose ?

Pour faire votre ouvrage,  
dans votre maison,

est-ce que vous portiez un tablier ?

Oui ! Oui ? Vous en aviez un !  
Il me semblait bien aussi !...

A la suite de Madame Françoise Gaudet-Smet, auteur de ces lignes, venez, approchons-nous de l'humble Vierge Marie, celle que les maîtresses de maison aiment à invoquer sous le titre tout simple, tout familier, de Notre-Dame-des-Petites-Besognes. Elle est si près de nous, si semblable à nous dans l'accomplissement de ces humbles tâches, la douce Vierge de Nazareth ! Il n'est pas besoin d'interrompre notre labeur quotidien pour jouir de son intimité ; au contraire, c'est là, à travers ces multiples occupations, trop matérielles parfois à notre gré, que nous pouvons nous unir à elle, profiter des humbles leçons que nous offre sa vie toute d'amour. Rappelons-nous avec quel amour de Dieu et quel souci de perfection, l'humble Vierge Marie sut accomplir ces gestes que nous faisons

nous-mêmes chaque jour : entretenir la maison, préparer les repas, cuire le pain, manier balai et chiffons, tisser les vêtements, réparer le linge qui s'use, tout cela nous rapproche de Marie, si nous l'accomplissons en pensant à elle, si nous lui en faisons l'offrande... ce qui devient alors prière, méditation ... seule méditation, bien souvent, que peut se permettre une maman de famille nombreuse.

Marie, il est vrai, n'a eu qu'un Fils à élever, mais n'est-il pas permis de croire qu'elle sut partager les soucis, les peines et les labeurs de celles qui l'entouraient, parentes et voisines ? Comme elle devait bien savoir prodiguer à toutes le réconfort de sa présence, le secours de ses soins attentifs ! l'Évangile de la Visitation est un éloquent témoignage de la générosité de Marie à pratiquer le don de soi. Pour emprunter les paroles de la « Petite Thérèse », « Marie est plus Mère que Reine », qui n'en a pas fait la consolante expérience à certaines heures de lassitude, d'angoisse, d'accablement ? Nous savons qu'elle est là, tout près de nous, au fil des jours, toujours prête à nous accueillir, si attentive à nous voir besogner, recueillant nos désirs, nos efforts, nos moindres actes de dévoûment. Nulle autre mieux que Notre-Dame-des-Petites-Besognes nous aidera à approfondir cette vérité que nous serions portées parfois à oublier ; que *la grandeur de la tâche est à la mesure de l'amour qui l'inspire*. C'est pourquoi il y a de par le monde de « grands cœurs dans de petites maisons ». Il faut être de ceux-là. En compagnie de Marie, nous y arriverons. A son école, nous découvrirons la beauté, la dignité, la valeur des petites vertus domestiques.

Méditant sur le rôle de celle qui, étant Mère de Dieu et Reine des Anges, a voulu être aussi humble et fidèle maîtresse de maison, nous connaissons une joie toujours plus profonde à revêtir notre tablier, à mettre la main à la pâte, à nettoyer et embellir le foyer, en un mot, à ne rien négliger de cette tâche qui nous a été confiée par la Providence, et qui est faite de mille petits recommencements.

Ceux-ci jamais ne nous laisseront si nous avons la douce habitude de les accomplir paisiblement, joyeusement, en compagnie de notre modèle, Notre-Dame en Tablier, Notre-Dame-des-Petites-Besognes, Mère de Jésus et la nôtre.

S T E L L A .

# AVANT et APRÈS RERUM NOVARUM

par

ALBERT MARÉCHAL,

Genève

*Des hauteurs de la Suisse où le calme et la limpidité de l'atmosphère permettent de situer les idées et les faits, l'auteur jette un regard circulaire sur tout l'horizon du monde social chrétien, avant et après Rerum Novarum.*

Quand on écrit l'histoire sociale de l'Église de ce siècle tout naturellement, on la divise avant et après « Rerum Novarum ». Avant, à peu près cent ans de recherches et d'essais ; après, cinquante ans de réalisations et de développement. Cent ans avant c'est beaucoup, c'est trop, si l'on fait de « Rerum Novarum » une mise au point des conflits. Mais « Rerum Novarum » n'est pas une mise au point, elle est un aboutissement vital.

Après la révolution de 1789, deux tendances se partagent les catholiques au sujet de la Liberté. Ceux qui ont peur de ces folies et qui voudraient la supprimer par une cure de « traditions » et ceux qui, au contraire, pensent que la Révolution est normale et qu'elle va libérer dans le social d'authentiques valeurs chrétiennes.

On appelle les premiers : les catholiques traditionnalistes, et les seconds : les démocrates révolutionnaires. Parmi ceux-ci, un homme généreux paraît, dont il faut garder la mémoire : Joseph-Benjamin Buchez. C'est lui qui fonde le premier journal ouvrier : « L'Atelier ». Il veut concilier le socialisme naissant avec le christianisme. Cependant, selon que ses disciples mettront l'accent sur l'aspect religieux ou sur l'aspect révolutionnaire de la doctrine, les uns deviendront les démocrates chrétiens et les autres les socialistes, et, plus tard, les communistes.

Si les sentiments de ces catholiques, pionniers du social chrétien, sont nobles, leurs idées sont encore confuses et peu sûres.

Avec les catholiques « libéraux » la doctrine se précise et se rectifie, non sans peine. Nous saluons en passant de grands noms : Lammenais, avant sa chute, l'abbé Gerbet, Charles de Coux, Lacordaire, Montalembert, et surtout l'admirable Ozanam. Certes, il y a du progrès, mais ce sont des libéraux dans l'excellence du

terme, c'est-à-dire des cœurs généreux qui, cependant, sont tellement épris de liberté tout court, qu'ils ne veulent recourir à l'État que négativement, ne comptant que sur la foi, le cœur et la charité, là où la justice et les institutions constituent pourtant un régime social en état de péché mortel.

Une nouvelle génération se lève alors, qui s'attaquera à ce bastion. Play amorce ce mouvement que Mgr von Ketteler, évêque de Mayence, poussera droit en avant. Il est le premier à préconiser, me semble-t-il, une audacieuse politique sociale. Armé de saint Thomas, il condamne une fausse propriété. Il réclame pour les ouvriers la participation au bénéfice, une augmentation progressive des salaires avec l'âge, l'envoi d'inspecteurs d'État dans les entreprises pour y contrôler l'exécution des lois sociales, etc. Léon XIII disait à Decurtins : « Ketteler a été mon grand prédécesseur. »

Avec Ketteler, Léon Harmel, René de la Tour du Pin, Albert de Mun, le mouvement s'amplifie. On y rencontre l'appel à l'initiative ouvrière, les allocations familiales, les cercles ouvriers : école d'apostolat pour rechristianiser le monde par la formation d'une élite ouvrière. On préconise tout un système corporatif qui n'est rien moins qu'une réforme radicale des structures de l'État et du régime du travail. Cette fois, l'Église a trouvé sa ligne sociale. Nous approchons de « Rerum Novarum ». Déjà, Mgr Mermillod, fils d'un boulanger carougeois, entretient souvent Léon XIII du problème social. Ce grand esprit pressentait l'importance croissante du travail et de l'économie dans le monde de demain. Il fallait que l'Église enseignante y fit entendre sa voix.

En 1882, le Pape charge Mgr Jacobini et Mgr Mermillod, alors évêque auxiliaire de Genève, en exil à Rome, « d'étudier toutes les questions de l'économie sociale dans leurs rapports avec la doctrine catholique, en s'attachant de préférence à approfondir les questions qui intéressent les travailleurs, à chercher les vrais principes, quel compte l'économie actuelle en tient et comment arriver à les faire prévaloir au sein des sociétés ».

Devenu évêque de Lausanne et Genève en résidence à Fribourg, Mgr Mermillod voit se grouper autour de lui les catholiques sociaux de tout l'Occident. L'Union de Fribourg était née.

On y fait la critique du capitalisme comme usuraire ; on y flétrit la concentration des richesses ; on y définit la légitime propriété. On revendique le juste salaire avec ses compléments, et on trace quelques tâches urgentes aux pouvoirs publics. Enfin, on préconise le régime corporatif, etc. « *Rerum Novarum* » presque tout entière se trouve là.

L'encyclique parue, ce fut un large mouvement de réalisations diverses. On ne compte plus les œuvres sociales, les unions de travailleurs, les unions de paysans, les nouveaux journaux, etc. Les syndicats se multiplient et se fédèrent. On approfondit et pousse la doctrine sociale.

De nombreuses législations se sont laissées pénétrer par quelque chose de l'esprit de « *Rerum Novarum* ». La J.O.C. et le M.O.C. (l'action catholique ouvrière) y ont trouvé le terrain favorable pour y germer. Les ouvriers chrétiens ont été assurés de la justice de leur cause.

Beaucoup d'hommes ont été éclairés et encouragés.

On a coutume cependant de dire que « *Rerum Novarum* » fut à peu près lettre morte. Certes, la bonne volonté ne fut pas générale. C'est du côté patronal, me semble-t-il, que l'effort ne fut ni assez vaste, ni assez généreux, malgré des exemples magnifiques comme ceux de Léon Harmel, de Philibert Vrau, de son beau-frère et de certaines unions de patrons.

Peut-être a-t-on trop attendu de « *Rerum Novarum* » et l'a-t-on mal entendue. On a dit que cette encyclique était la Charte du Travail. Cette expression me paraît être à la fois excessive et pauvre. Sans doute, « *Rerum Novarum* » rappelle d'éternels principes sur l'homme et son travail et défend la dignité des travailleurs, mais elle ne prétend pas régler à jamais les conditions concrètes du travail et enfermer l'avenir en des limites déjà trop étroites aujourd'hui.

« *Rerum Novarum* » n'est pas la charte du travail. Elle est beaucoup plus et beaucoup mieux. Elle est un fait prodigieux — essentiellement surnaturel — comme il en est arrivé une fois ou l'autre dans l'histoire de l'Église.

De son regard divin, l'Église a perçu dans le monde du travail qu'une armature infernale économique-sociale allait étreindre les

travailleurs et les vider de leur substance humaine, durcir les affaires et les cœurs des riches, égarer les peuples et perdre le monde. Elle perçut qu'un élément nouveau était entré dans l'univers, qui allait bouleverser l'œuvre des siècles passés.

L'Église a vu. Elle est descendue dans l'arène de ce combat nouveau, pour ne plus la quitter. C'est là le fait prodigieux.

« Rerum Novarum » n'a pas fait de révolutions politiques, ni même sociales. C'est l'Église elle-même qui, à sa façon, par sa seule présence là, est la « révolution » permanente et principalement intérieure, en faveur de l'homme, quel qu'il soit : hier de l'esclave et de son maître, aujourd'hui de l'ouvrier et de son patron, ou — ce qui est pire — de ce grand nombre d'intéressés dont la responsabilité s'est noyée dans la société anonyme. Le monde de demain se forge là. L'Église s'y trouve. « Rerum Novarum », préparée dans les couches profondes de l'Église laborieuse, priante et réfléchie, continue par ces mêmes couches à s'enraciner et à ramifier dans l'âme du monde. Ce qu'est « Rerum Novarum », il faut attendre que le monde nouveau, en actuelle gestation, ait paru, pour l'écrire avec quelque chance d'exactitude.

C'est pourquoi je trouve si touchante la tentative de Buchez, bien que naïvement vue, peut-être, par ce grand cœur. Il voulait concilier. Il nous faut aujourd'hui concilier et, hélas ! réconcilier. Cette tâche est plus dure que ne l'entrevit sans doute Buchez, et demande une singulière expérience de la Croix des usines, des bureaux, de nos maisons et de nos rues ; il s'agit de ménager la rencontre du monde des travailleurs et du travail, enfin dégagé de l'envoûtement qu'on lui fait subir, avec le Christ et l'Église, plus et mieux engagés par nous, chrétiens, dans les dures conditions des classes laborieuses et souvent exploitées.

C'est là notre tâche à nous, catholiques d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas tellement de savoir si on a lu et analysé « Rerum Novarum », mais si, par notre esprit et notre engagement, nous laissons à travers nos cœurs ouverts au monde déchiré du travail et des travailleurs passer le Saint-Esprit qui, par « Rerum Novarum » et beaucoup d'autres choses encore, œuvre sur le plan social pour y faire l'Église.



Il y a du  
**NOUVEAU**  
chaque jour  
*chez*

**Dupuis Frères**  
LIMITES

RAYMOND DUPUIS, president

GRavelle 8759

**RIVOLI FLEURISTE**

Dollard 2520

OUVERT NUITS  
ET DIMANCHES

FLEURS POUR  
TOUTES OCCASIONS

PAUL-ÉMILE MIRON  
Rés: FAlkirk 2273

6969 rue ST-HUBERT

RENÉ HAMEL

\* \* \* \* \*  
**G. J. PAPILLON enrg.**

Fourrures De Luxe

Storage

Voute Moderne

257 Ave. LAURIER Ouest

CR. 3223  
\* \* \* \* \*

*Philippe-D. Clerk*

COURTIER EN ASSURANCES

PLateau 6750

507, PLACE D'ARMES - Suite 202

**MONTRÉAL**

**ARTISTES STATUAIRES**

AMherst 0616

**BERNARDI & NIERI**

1289, rue Maisonneuve

près Ste-Catheriue

**MONTRÉAL**

*Dr C.-G. Chagnon*

CHIRURGIEN - DENTISTE

4455, RUE ST-DENIS

PL. 2850

*en bas de la rue Mont-Royal*

**J.-B. Baillargeon**

EXPRESS LIMITED

CAMIONNAGE

La plus grande organisation  
de transport

423 EST, ONTARIO - MONTRÉAL  
HARBOUR 6271

TÉL. FALKIRK 2848

**WILFRID PAGEAU**

Fondée en 1912

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude

*Spécialité: RÉPARATION*

Travail fait soigneusement  
et à prix modéré

*Bureau et atelier: 984 EST, Rachel*

AMherst 2131

**MONGEAU ROBERT & CIE**

LIMITÉE

**CHARBON**

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne

**Montréal**

La

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est

à vos ordres pour toutes vos opérations de banque

Actif, plus de \$450,000,000.

552 bureaux au Canada

*Broderie* — Raoul Vennat — *Musique*

3770 St-Denis

HA. 5310

### Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MÈRES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

## LA BANQUE D'ÉPARGNE

*Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.*

Le directeur-général  
T.-TAGGART SMYTH

Bureau principal et 25 succursales  
à Montréal